

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 22 avril 2024

Affaires générales

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

Affaires générales - Unité Saint-Christian - Demande de local, terrain et soutien - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Messieurs Eric EVRARD, conseiller communal du groupe NENA, et Claude SNAPS, conseiller communal du groupe Intérêts communaux (Art. 13 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

En février 2022, la motion sollicitant un soutien conséquent de la part de la commune en faveur de l'Unité Saint-Christian a été envoyée au collège et retirée en dernière minute lors du conseil du 22/02 à la suite de la demande des chefs de cette même Unité. En effet, ceux-ci avaient été interpellés par des membres du Collège qui leur avaient demandé s'ils étaient au courant du dépôt de cette motion par un membre de l'opposition et si elle se faisait avec leur accord. D'après leurs dires, le dépôt de cette motion n'allait pas faciliter les discussions en cours entre la commune et l'Unité.

Après ce coup de pression de l'autorité communale sur les représentants de l'Unité et afin de ne pas mettre en porte-à-faux ces derniers dans ces pourparlers, la motion a été retirée. Il leur a quand-même été dit que cette démarche politique aurait pu être maintenue sans l'approbation des représentants de l'Unité étant donné que la portée de celle-ci allait bien au-delà de la demande ponctuelle réalisée par l'Unité qui consistait en une solution de local et de lieu de stockage pour le matériel de l'Unité. L'essentiel était que la demande des scouts soient enfin prise en considération pour apporter des solutions. Mais où en est-on depuis 2 ans ?

Voici la motion de février 2022 :

Depuis leur création en 1907 par Baden Powell, les mouvements de jeunesse jouent un rôle fondamental auprès de milliers de jeunes qui découvrent à travers activités, jeux, services, camps, réunions, le vivre ensemble, la solidarité, l'entraide, la cohésion, l'union...

Dans chaque commune wallonne, des centaines de jeunes et familles vivent au rythme de ces rencontres, de ces travaux, de ces animations et de ces camps, qui aident ces enfants et adolescents à devenir de jeunes adultes responsables et engagés.

Et dans un monde de plus en plus maladivement connecté, ces rendez-vous sont une bulle d'oxygène qui méritent d'être soutenus généreusement et sans réserve.

Reconnecter les jeunes et la nature est la responsabilité de tous et si les mouvements de jeunesse réalisent un travail titanesque et bénévole à ce niveau, il est de l'obligation (morale) des autorités de les soutenir.

Et toutes ces activités, ces camps, ces animations sont coordonnées par d'autres jeunes, souvent d'anciens animés, qui décident de continuer l'action, souvent en parallèle de leurs études en y consacrant beaucoup d'énergie, de temps et même d'argent afin de perpétuer la dynamique de cette grande famille.

Et même si pour les anciens, ces mouvements de jeunesse évoluent très vite et s'éloignent des souvenirs et des images qu'ils en avaient quand ils étaient jeunes, les valeurs des mouvements de jeunesse restent intemporelles, elles s'adaptent, tout simplement.

Être « Scout » c'est pour la vie ! Soutenir les mouvements de jeunesse c'est permettre à un maximum de jeunes de goûter à cette expérience et c'est travailler à construire une société plus solidaire et unie.

Motion : Avant la fin de la législature, l'administration communale s'engage à faciliter un espace suffisamment vaste afin d'accueillir dans des conditions adaptées et décentes les animés et animateurs de l'Unité Saint-Christian.

En septembre 2018, 1 mois avant les élections, l'éventualité d'installer des containers aménagés dans le jardin de la cure de Hamme-Mille avait été proposée à l'Unité Saint-Christian.

En décembre 2018, 2 mois après les élections, le projet Ludaphar, annoncé en grande pompe, balayait tous les espoirs des chefs d'unité qui pensaient enfin avoir trouvé une solution décente pour leurs animés et animateurs. Malencontreuse coïncidence.

Depuis septembre 2021, ces jeunes ont eu la mauvaise surprise de découvrir que l'accès à la forêt de Meerdael, utilisée depuis des dizaines d'années par les mouvements de jeunesse pour leurs activités diverses, leur était, à peu de choses près, interdit.

Et en début d'année 2022, l'Unité perdait son lieu peu confortable de rassemblement et de jeux qu'était le terrain de basket, devant se rabattre durant plusieurs mois sur le parking du Lidl encore moins confortable.

Actuellement, l'Unité a obtenu des autorités, un espace limité et peu pratique de stockage de leur matériel et la salle Mandela située à Hamme-Mille, qu'ils doivent libérer quand d'autres activités doivent s'y dérouler.

Ce manque de place et d'espace nécessaires :

- A la bonne organisation et au bon déroulement des réunions,
- Aux rencontres entre chefs pour la planification des animations de toute l'année,
- Aux moments de rencontres informelles nécessaires à la cohésion du groupe et aux rapprochements entre chefs des différentes sections, qui influent l'unité, la force et la motivation de ce groupe et qui affectent la qualité des animations, peut avoir, et a comme conséquence, la fatigue, la déception, la frustration d'une partie de ces jeunes qui finissent par quitter l'Unité, convaincus d'avoir fait l'année de trop...

Cette motion sera envoyée aux représentants de l'Unité ainsi qu'aux jeunes chefs des différentes sections.

Sur base de cette argumentation, il est indispensable que l'administration communale se penche sur le sujet afin de trouver une solution décente à cette Unité qui oeuvre bénévolement depuis déjà 30 ans au bien-être et à la formation des enfants de sa commune et communes voisines.

Sur proposition d'IC-NENA,

DECIDE :

- Article 1. Travailler, en collaboration avec les chefs d'unité, à la recherche d'une solution de terrain et de locaux pour que dans un laps de temps le plus court possible, l'Unité Saint-Christian puisse jouir d'un espace qui leur soit consacré.
- Article 2. Proposer et planifier, dans la mesure du possible, un soutien logistique à définir, afin de faciliter l'organisation d'évènements, d'animations, de camps et autres.
- Article 3. En échange, et à hauteur de l'engagement de la commune envers l'Unité Saint-Christian, ses membres participeront à des actions organisées par la commune au bénéfice de la collectivité.
- Article 4. Rencontrer les chefs d'unité et des différentes sections (Scouts, Guides...).
- Article 5. Revenir au conseil communal du mois de mai avec un ensemble de propositions.